

10 novembre 2017

Communiqué de la Fédération Suisse du Service Civil CIVIVA à l'occasion de la sixième remise du prix CIVIVA et des nouvelles recommandations de la Commission de politique de sécurité du Conseil des Etats.

Le Prix CIVIVA décerné à l'ancien Conseiller national Heiner Studer

La Fédération Suisse du Service Civil CIVIVA décerne chaque année son prix pour un engagement exceptionnel en faveur du service civil. Le sixième prix revient à l'ancien Conseil national Heiner Studer. Grâce à sa motion, l'examen de conscience a été aboli en 2009.

L'an dernier le service civil fêtait ses 20 ans d'existence. Cette année, c'est au service civil de fêter Heiner Studer qui a joué un rôle de premier plan en faveur de son développement. Grâce à un parcours de Conseiller national engagé (1999-2007, PEV), sa motion a consacré l'abolition de l'examen de conscience pour l'introduction d'une vraie preuve par l'acte. Depuis la fondation de CIVIVA en 2010 et jusqu'au printemps dernier, Heiner Studer, devenu son Président, a façonné la politique du service civil.

Près d'une quarantaine d'invités ont participé à la remise de prix. Politiciennes et politiciens, représentantes et représentants des autorités, établissements d'affectations et autres amis du service civil ont honoré Heiner Studer au sein de la fondation Arwo, un établissement d'affectation de Wettingen. Le prix symbolique, une pierre gravée de près de 5 kilogrammes, a été remis par la Co-Présidente de Civiva, Lisa Mazonne (Conseillère nationale, Les Verts).

La Conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD) a souligné que l'avenir du service civil dépend de personnes engagées. « Le service civil traverse une période difficile. Il faut continuer à justifier le service civil et mettre en avant ses bénéficiaires », a-t-elle déclaré.

NON à l'uniforme et NON au transfert du service civil au DDPS

C'était au tour de la Commission de politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-E) de s'assurer de l'avenir du service civil. Elle rejette les motions pernicieuses que le Conseil national avait adopté lors de la session de printemps 2017. Ainsi, l'organe d'exécution du service civil ne passera pas sous la houlette du DDPS. La CPS-E rejette également l'idée d'imposer le port d'un uniforme aux civilistes. D'autres objets parlementaires importants qui concernent le service civil seront abordés lors d'une prochaine session.

Nous restons volontiers à votre disposition.

Lisa Mazonne
Co-Présidente CIVIVA
Conseillère nationale PES
077 404 16 08

Samuel Steiner
Co-Président CIVIVA
079 564 57 98

Nicola Goepfert
Secrétaire Général CIVIVA
077 441 03 60
nicola.goepfert@civiva.ch



zivildienstverband | fédération service civil | federazione servizio civile